

## Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Interpellation ordinaire

**Titre :** **Éoliennes et faune du parc périurbain du Chalet-à-Gobet, un délire schizophrénique.**

**Initiant :** Nicola Di Giulio, Conseiller communal UDC

---

**Résumé :**

Je souhaite revenir sur une récente étude de l'UNIL. Dans le futur parc périurbain du Chalet-à-Gobet, dirigée par la biologiste Irène Moreno, elle nous apprend que ce coin de forêt abrite environ 20 chevreuils au km<sup>2</sup>, des renards, des sangliers des écureuils et des martres. On y a même découvert des putois d'Europe classés sur liste rouge des animaux menacés de disparition. On y remarque également l'indiscipline des promeneurs qui s'écartent des sentiers balisés. La faune ailée a été quantifiée à d'autres occasions. Ceci m'amène aux réflexions suivantes :

Il apparaît que les randonneurs s'écartant des chemins, les cavaliers ou les VTT, ne dérangent pas cette faune qui semble parfaitement s'accommoder de la présence des humains, sinon, elle serait moins nombreuse. Selon les prévisions de la Commune de Lausanne, le parc périurbain pourrait ne pas être terminé lorsque la construction des éoliennes du Jorat, dont 5 se trouveraient dans le périmètre-même du parc, pourrait débuter. La mise sur pied de cette réserve paraît d'ailleurs s'éterniser. Lors de la création de ce parc éolien, décrié par l'ensemble de la population voisine, on devra faire des fouilles d'amenées des câbles, arrachant l'enracinement des arbres sur des kilomètres. Dans le parc périurbain, lorsqu'on creusera 5 socles de 1000 m<sup>3</sup>, voire plus, où l'on coulera environ 15'000 tonnes de béton armé, on prendra le risque d'endommager et de polluer les nombreuses sources qui surgissent dans la région, dont celle du Talent.

Par le jeu des affluents, cette pollution pourrait être ressentie jusque dans le lac de Neuchâtel. Le sol est essentiellement composé de molasse, qui devra être creusée avec des engins puissants et bruyants faisant vibrer le sol à des centaines de mètres à la ronde. Les socles en béton prévus généreraient approximativement 5000 passages de camions-toupies de béton frais. Pour leur déplacement il faudra également construire des kilomètres de routes en pleine nature. On devra encore compter sur tous les autres véhicules dévolus à la construction des moulins à vents eux-mêmes, sans parler d'abattages d'arbres afin de laisser passer les éléments les plus volumineux dans les virages. Enfin, il n'est pas difficile d'envisager les dégâts paysagers que causeront les 8 éoliennes du Jorat de 210 mètres de hauteur à l'hélice (4 fois la hauteur de la Tour Métropole à Bel-Air) et les nuisances qu'elles engendreront ensuite pour le voisinage et la faune ailée.

**Remarque :**

Ces deux projets sont bien évidemment soutenu par la Municipalité de Lausanne, mais plus particulièrement portés par deux municipaux écologistes lausannois. Il est plutôt surprenant de constater qu'ils acceptent cet état de choses, si l'on tient compte que

leur parti condamne le fabricant Holcim et son exploitation du Mormont et qu'ils prétendent vouloir créer un parc naturel au milieu d'un chantier où tout sera bétonné et goudronné.

Il y a une considérable différence entre la prétendue éthique et leurs actes, tout comme lors des emprunts à la FIFA et autres paradis fiscaux, contractés par la commune de Lausanne. Pendant ce temps, la dioxine pollue toujours les sols.

C'est pourquoi, le soussigné interpelle la Municipalité au travers des questions suivantes :

1. Pourquoi la Municipalité s'obstine-t-elle à vouloir « jeter » de l'argent par les fenêtres depuis plus de 10 ans pour la création d'un parc périurbain, alors que l'on sait qu'il sera grandement endommagé lors de la construction des 5 éoliennes prévues dans son périmètre et que tout devra être réparé ?
2. Pourquoi la Municipalité souhaite-elle obliger le public à circuler dans les chemins alors qu'il est démontré par l'étude de l'UNIL que la présence des promeneurs n'a pratiquement aucun impact sur la faune et que deviendront les animaux recensés par l'UNIL lors des travaux ?
3. Pourquoi la Municipalité s'obstine-t-elle à vouloir construire des éoliennes, alors que l'on sait, preuves à l'appui, que les critères de choix ont été largement surévalués, notamment dans les mesures de vent, sans parler de la colère des habitants, car ces engins sont trop proches des zones habitées ?

<https://www.24heures.ch/zoom-sur-les-chevreuils-putois-et-promeneurs-des-bois-du-jorat-388933370814>

Nicola Di Giulio  
Conseiller communal UDC

Lausanne, le 10 mars 2023

